

## Proposition d'amendement de l'Annexe 10 CUU

### Historique

Nom du responsable	Date	Paragraphe	Amendement
GT Maintenance Annexe 10	19/04/2018		Version finale établie en réunion du GT Maintenance

<b>Titre :</b>	Mise à jour de l'annexe 10, appendice 4
<b>Proposition de modification de : EF / détenteur / autres instances</b>	GT Maintenance annexe 10
<b>Proposition de modification pour :</b>	Annexe 10
<b>Emetteur :</b>	GT Maintenance annexe 10
<b>Lieu, date :</b>	19/04/2018
<b>Description succincte :</b>	Révision rédactionnelle de l'appendice 4 et ajout de photos

**1. Situation de départ (actuelle):**

<b>1.1. Introduction</b>
L'appendice 4 de l'annexe 10 définit les critères pour le remplacement de semelles composites. Les exemples ont été revus et d'autres exemples ont été rajoutés.
<b>1.2. Mode de fonctionnement</b>
-
<b>1.3. Anomalie / Description du problème</b>
-
<b>1.4. S'agit-il d'une règle reconnue de la technique* (par ex. DIN,EN)?</b>
<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> oui, à savoir : catalogue des avaries
<small>**ensemble de règles écrites qui, si elles sont appliquées correctement, peuvent être utilisées pour maîtriser un ou plusieurs dangers particuliers." (Source : Règlement (source : Règlement CE 352/2009, Art. 3)</small>
<small>"Dispositions techniques fixées par écrit ou transmises oralement relatives à des procédés, installations et modes opératoires qui selon l'opinion dominante des milieux concernés (spécialistes, utilisateurs, consommateurs (-trices) et puissance publique) sont de nature à réaliser l'objectif prescrit par la loi et qui ont de manière générale fait leur preuve dans la pratique ou bien, d'après l'opinion dominante, feront leurs preuves à échéance raisonnable". (Source : BMJ Handbuch der Rechtsförmlichkeit - Guide du Ministère allemand de la Justice)</small>

**2. Situation recherchée**

<b>2.1. Elimination du défaut/problème (solution recherchée)</b>
Mise à jour de l'appendice

**3. Supplément et/ou modifications concernant la proposition de modification de l'annexe 10 du CUU :**

Code couleur pour les modifications :  
 Noir : Texte en vigueur, pour info et reste inchangé  
 Bleu : nouveau Texte

## Annexe 10 - Appendice 4

**SEMELLES DE FREIN EN MATERIAU COMPOSITE – A REMPLACER ET A NE PAS REMPLACER**

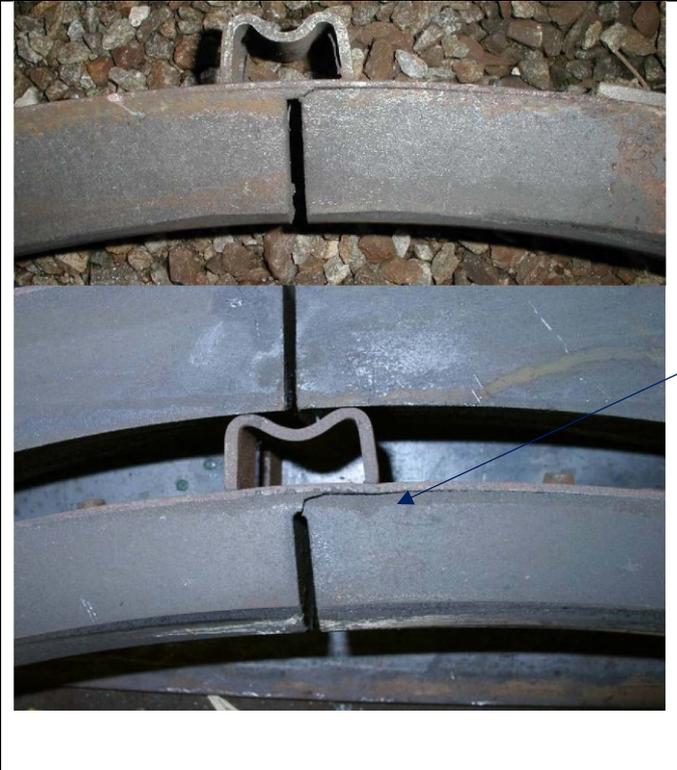
Photo	Descriptif, valeur limite	Suite à donner
	<p>Photo 1 : La surface de la roue présente la plupart du temps des traces d'attaque (par ex. rainures) ou des marques brillantes de couleur métallique</p>	<p>Remplacer</p> <p><u>Remarque :</u> Examen de l'essieu selon chapitre A, point 1.6.1</p>
	<p>Photo 2 : Détachement du matériau frottant de la tôle d'appui &gt; 25 mm</p>	<p>Remplacer</p>

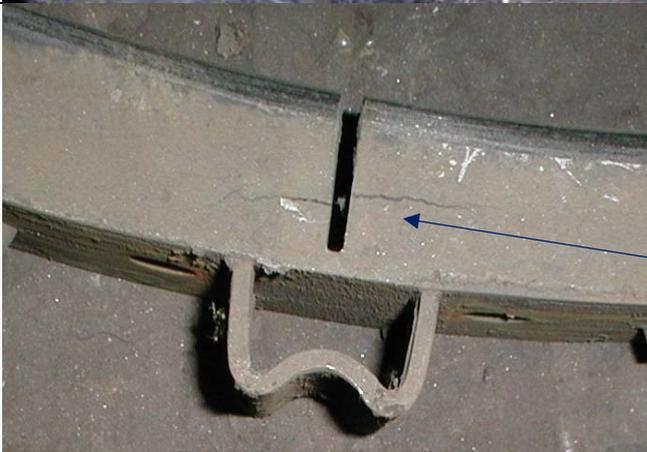
Photo	Descriptif, valeur limite	Suite à donner
	<p>Photo 3 : Fissure de part en part au joint de dilatation (point fusible)</p> <p>Fissures ou fissures de part en part de la semelle</p>	Laisser en place
	<p>Photo 4 : Criques dans le sens de la circonférence de la roue, Lorsque celles-ci &gt; 25 mm</p>	Remplacer
	<p>Photo 5 : Epaisseurs de semelle très variables entre extrémité haute et extrémité basse de la semelle (usure unilatérale). Epaisseur minimale inférieure à 10 mm</p>	Remplacer

Photo	Descriptif, valeur limite	Suite à donner
	Photo 6 : Fissuration radiale dans matériau de la semelle	Laisser en place
	Photo 7 : Fissure radiale de la semelle à partir de la surface de frottement jusqu'à la tôle-support : la semelle présente une fissure radiale à partir de la surface de frottement jusqu'à la tôle-support/le bord de la tôle-support, sauf sur le joint de dilatation (point fusible).	Remplacer

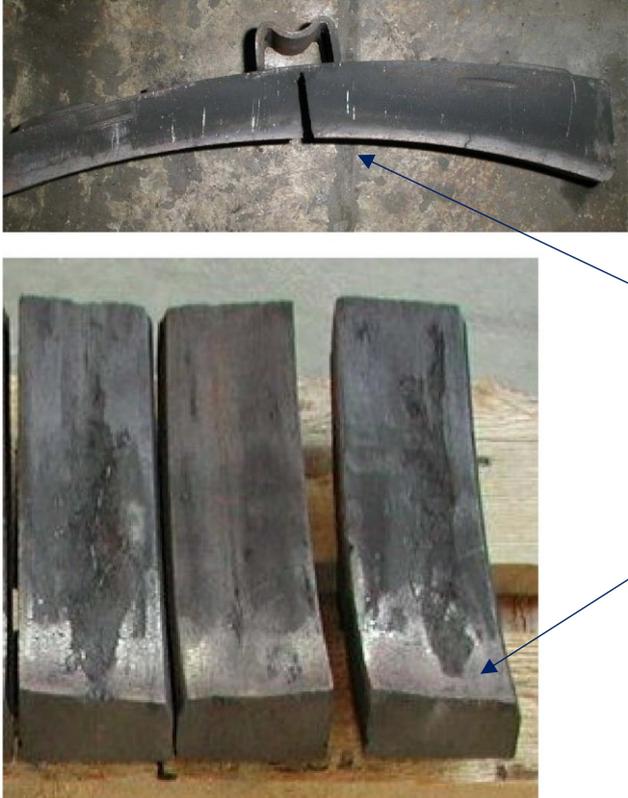
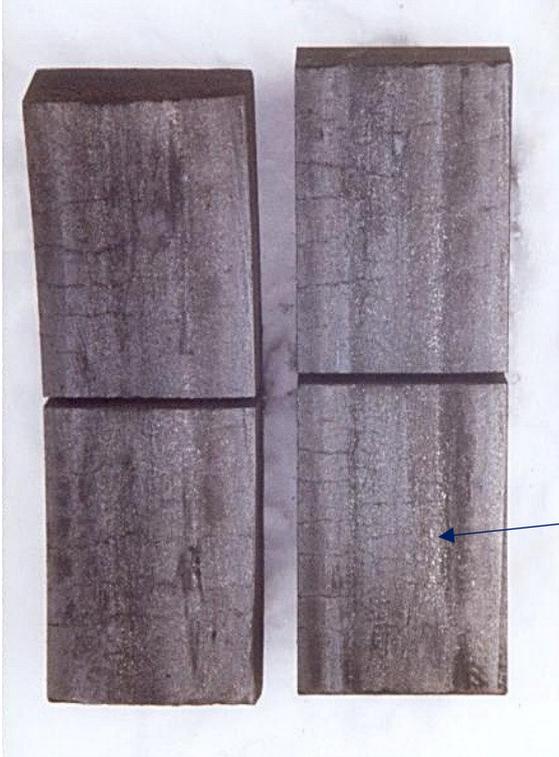
Photo	Descriptif, valeur limite	Suite à donner
	<p>Photo 8 : « Pellicule blanche » dans la zone de frottement à proximité de la surface jusqu'à une profondeur d'env. 10 mm <b>ou</b> effritements importants sur la surface de frottement et présence d'une importante couche carbonisée</p>	<p>Laisser en place</p> <p><u>Remarque :</u> Examen de l'essieu selon chapitre A, point 1.6.1</p>
	<p>Photo 9 : Structure de fissuration thermique fortement ramifiée et principalement axiale (aucune crique thermique - voir également vitrification) et présence d'une couche carbonisée</p>	<p>Laisser en place</p>
<p>Pas de photo</p>	<p>Effritements (sans couche carbonisée)</p>	<p>Remplacer</p>

Photo	Descriptif, valeur limite	Suite à donner
	<p>Photo 10 : Dégradation de la semelle en raison d'un apport de métal sur les roues ou d'un méplat</p>	<p>Remplacer</p> <p><u>Remarque :</u> Examen de l'essieu selon chapitre A, point 1.6.1</p>

#### 4. Motif:

L'appendice 4 a été mis à jour et complété compte tenu du retour d'expérience afin d'apporter plus de précisions pour les ateliers.

#### 5. Evaluation des impacts possibles positifs et négatifs

Impact sur les coûts, la gestion, l'interopérabilité, la sécurité, la compétitivité :

Coûts : 1 (pas d'impact)

Gestion : 1 (pas d'impact)

Interopérabilité : 1 (pas d'impact)

Sécurité : 2 (instructions précises)

Compétitivité : 1 (pas d'impact)

## 6. Etude de sécurité relative à la proposition de modification

Description du système effectif/théorique et ampleur de la modification, voir à ce sujet les points 1 et 2.

L'étude de risques devient caduque dans la mesure où ne sont mis en œuvre que les référentiels reconnus.

Analyse des risques réalisée par :

<b>6.1. La modification a-t-elle un impact sur la sécurité?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Motif : Aucune modification de l'état visé, instructions plus claires pour les ateliers.	
<b>6.2. La modification est-elle significative?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Motif : Clarification du mode opératoire ; pas de modification des instructions existantes	
<b>6.3. Détermination et classification du risque</b>	<input checked="" type="checkbox"/> sans objet
6.3.1. Effet de la modification en exploitation normale : 6.3.2. Effet de la modification en cas d'anomalies/écarts par rapport à l'exploitation normale : 6.3.3. Utilisation abusive du système possible : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, description de l'abus du système :	
<b>6.4. Des mesures de sécurité ont-elles été mises en oeuvre?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
<i>Pour chaque risque, on sélectionne l'un des critères d'acceptation du risque suivants :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• "règles reconnues de la technique"</li> <li>• Recours à un référentiel</li> <li>• Evaluation explicite du risque</li> </ul>	

<b>6.5.</b>	
<b>6.6. L'analyse de risque a-t-elle été présentée à l'instance d'évaluation?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Instance d'évaluation : Joindre le résultat de l'évaluation en annexe :	(Annexe)